



Magistère « métiers du droit public »

Objectifs. Créé en 2019, le magistère MDP, diplôme universitaire (DU) en trois ans, vise à consolider la formation des juristes de droit public et à les initier à des techniques de travail utiles dans les carrières du droit public, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public.

Le magistère MDP est suivi parallèlement au cursus traditionnel, L3, M1 droit public, M2 dans l'un des M2 de l'Institut supérieur des territoires de la faculté de Dijon : M2 protection des droits fondamentaux, M2 juriste des collectivités territoriales, M2 gestion des ressources humaines de la fonction publique, M2 professions juridiques du sport.

Le magistère se compose de quatre modules, assurés par des universitaires et par des intervenants professionnels.

Responsables de la formation. Le magistère MDP est dirigé par Bernard Quiriny, professeur de droit public, et Mireille Monnier, maître de conférences en droit public. Le secrétariat pédagogique est assuré par Pierrine Dury (03 80 39 53 86, pierrine.dury@u-bourgogne.fr, bureau 314).

Contenu de la formation. Les quatre modules, d'une durée de 10h à 15h chacun, sont répartis sur le deuxième semestre de la L3 et les deux semestres du M1.

- Module 1 : commande publique. Quels sont les enjeux pratiques pour un spécialiste du droit des marchés et des concessions ? Les difficultés et les risques à maîtriser, du côté de l'acheteur comme des entreprises ?
- Module 2 : vie juridique des collectivités territoriales. Quelles sont les questions récurrentes dans les collectivités et groupements, en matière de fonction publique, de domanialité, d'intercommunalité, etc. ? Comment travaille le responsable juridique d'une collectivité, d'une communauté, d'un établissement public ?
- Module 3 : contentieux et consultation. Quel est le travail d'un avocat spécialisé en droit public, confronté à un dossier ? Comment analyser les pièces, développer des arguments, rédiger une requête ?
- Module 4 : recherche. Comment tenir ses connaissances à jour dans des domaines complexes et mouvants ? Comment présenter une synthèse, un rapport, préparer une conférence, un colloque ?

Evaluation et validation. Le magistère MDP est obtenu, au terme des 3 ans et de l'obtention du M2, si chacun des quatre modules a été validé par son responsable. L'étudiant s'oblige, pour l'obtention du DU, à suivre en L3 le cours de droit des collectivités territoriales et en M1 l'option stage.

Intérêts et débouchés. Le magistère MPB permet aux étudiants qui se destinent aux carrières du droit public de consolider leur formation par un versant pratique ; de découvrir dès la L3 la réalité de secteurs professionnels en lien avec le droit public ; d'optimiser leurs chances de recrutement en M1 droit public et M2.

Inscription. Le magistère MDP accueillera 15 étudiants maximum. Les étudiants intéressés peuvent retourner **dès à présent**, et jusqu'au 26 juin 2020 inclus, la fiche de candidature ci-jointe à Mme Pierrine Dury, accompagnée des documents demandés. **Les candidatures seront étudiées et pourront être acceptées dès leur réception**, sous réserve de validation de la L2. Les droits d'inscription s'élèvent à 160€ par an pour les années 1 et 2, l'année 3 étant dispensée de droits d'inscription.